



Demande de renseignement concernant une pension alimentaire

Par **pascal**, le **17/11/2008** à **20:38**

bonjour

je suis en procedure de divorce depuis 2 ans 1/2 , je suis passer devant un juge en oct 2007 mais je n'est rien reçu car apparemment madame a stopper la demande pour faire une autre demande . toujours pas divorcé a l'heure actuelle .

a ce jour madame a la gare de ma fille (dont j'ai aussi fais la demande pour la garde)

question : comme je n'ai rien reçu du juge , dois je verser une pension a la mere pour la petite ?